



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/48/L.77/Rev.1
14 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 121 de l'ordre du jour

**EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Projet de décision révisé présenté par le Président

L'Assemblée générale

Décide de remettre à sa quarante-neuvième session l'examen des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1991 (A/48/516 et Add.1);

b) Rapport du Secrétaire général sur le recouvrement des fonds détournés par des fonctionnaires ou d'anciens fonctionnaires (A/48/572);

c) Rapport du Secrétaire général sur les vérifications indépendantes et examens de gestion des activités menées par les organismes des Nations Unies (A/48/587);

d) Rapport du Secrétaire général concernant le second rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993 (A/C.5/48/48 et Corr.1 et additifs);

e) Rapport du Secrétaire général sur les conditions de voyage par avion (A/C.5/47/17 et A/C.5/48/3);

f) Rapport du Secrétaire général concernant l'examen des frais de voyage et des indemnités connexes des membres des organes et organes subsidiaires et des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/47/61 et Corr.1 et A/C.5/48/14);

g) Propositions du Secrétaire général sur les dispositions et arrangements relatifs aux services et indemnités de voyage (résolution de l'Assemblée générale 48/228 A, par. 27);

h) Rapport du Secrétaire général sur les modalités institutionnelles et administratives de l'incorporation du Bureau des services d'appui aux projets du PNUD au Département des services d'appui et de gestion pour le développement (A/48/502 et Add.1 à 3);

i) Rapport du Secrétaire général sur la suppression de 19 postes du Bureau des services de conférence (A/C.5/48/73);

j) Rapport du Secrétaire général sur l'élaboration de normes de production applicables au personnel des services de conférence dans les organismes des Nations Unies (A/C.5/47/67);

k) Rapport du Secrétaire général sur la politique de l'Organisation des Nations Unies en matière de publications (A/C.5/48/10);

l) Rapport du Secrétaire général sur des locaux à usage de bureaux à Genève (A/C.5/48/29);

m) Rapport du Secrétaire général sur la construction de nouvelles installations de conférence à Addis-Abeba et à Bangkok (A/C.5/48/30);

n) Rapport du Secrétaire général sur le coût des activités de représentation du personnel (A/C.5/47/59);

o) Rapport du Secrétaire général sur les contributions du personnel et le Fonds de péréquation des impôts (A/48/932);

p) Rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées des chapitres 3, 8 et 33. Afrique : situation économique critique, redressement et développement (A/C.5/48/74/Add.1);

q) Rapport du Secrétaire général sur la planification, la budgétisation et l'administration efficaces des opérations de maintien de la paix (A/48/945);

r) Rapport du Secrétaire général sur le réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des États qui fournissent des contingents (A/48/912);

s) Rapport du Secrétaire général concernant la création d'un fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix (A/48/622);

t) Rapport du Corps commun d'inspection sur la dotation en effectifs des missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et des missions apparentées (composante civile) (A/48/421 et Add.1);

u) Rapport du Secrétaire général concernant la demande d'approbation, à titre rétroactif, du montant définitif des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1990-1991 (A/C.5/47/77 et Add.1 et Add.1/Corr.1);

v) Rapport du Secrétaire général sur les modifications du règlement du personnel (A/C.5/48/37 et Add.1);

w) Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner la répartition géographique équitable des États Membres au Secrétariat (A/C.5/48/45);

x) Rapport détaillé du Secrétaire général sur la formation du personnel.
